Belgian
Asset Managers
Association

Communiqué de presse

COMMUNIQUE DE PRESSE BEAMA

Initiatives des pouvoirs publics visant à soutenir les petits investisseurs de Fortis

BEAMA(*) se félicite des initiatives des pouvoirs publics visant à soutenir les petits investisseurs de Fortis. Et notamment de la création du “coupon Fortis” : l'intervention en faveur des actionnaires de Fortis Groupe via l'instauration d'un fonds dans lequel l'Etat belge versera une partie de la plus-value et des produits éventuels, comptabilisée sur sa participation dans BNP-Paribas.

Les fonds sont très largement répandus dans le grand public et représentent pratiquement 15% de l'épargne individuelle des ménages belges. Compte tenu de leurs caractéristiques (répartition des risques, transparence et protection des investisseurs), ils constituent un instrument idéal et bien réglementé dans le portefeuille du petit investisseur. La gestion de portefeuille de ces fonds est ainsi soumise à une obligation légale d'agir dans l'intérêt exclusif des participants.

BEAMA plaide pour que les pouvoirs publics incluent dans le régime précité du "coupon Fortis" les petits investisseurs qui ont placé des fonds dans Fortis via les fonds d'actions, les fonds mixtes et les fonds d'épargne-pension.

13/10/2008

Le Comité de Direction de BEAMA

Belgian Asset Managers Association (BEAMA)
Member of Febelfin
Rue d'Arlon 82
1040 Bruxelles
Tél: + 32 2 507 68 70
Fax: + 32 2 507 69 79

(*)BEAMA a pour objet la promotion et le développement de l'Asset Management en Belgique ainsi que la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres. Par Asset Management on entend de manière non limitative la promotion, la gestion, la distribution et l'administration d'OPC, la gestion institutionnelle, la gestion de clientèle privée et le conseil en placements. En cette qualité, l'Association représente ses membres auprès des autorités et institutions compétentes tant belges qu'étrangères ou supranationales.

Au 30 juin 2008, l'encours commercialisé des fonds de placement en Belgique atteignait 147,36 milliards d'euros. Plus de deux tiers de ces actifs de fonds sont aux mains d'investisseurs particuliers. Les fonds en valeurs à revenu variable (fonds d'actions, fonds liés à des actions et fonds mixtes) représentent la majorité des actifs. Les fonds d'épargne-pension représentent quant à eux un encours de 10,5 milliards d'euros.

En 2008, le marché belge des fonds de placement a beaucoup souffert des baisses des cours boursiers des titres sous-jacents dans les portefeuilles des fonds.

Le secteur belge des fonds a jusqu'à présent bien résisté à la crise actuelle sur le plan de la gestion financière et administrative.

FEBELFIN

Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a été créée le 28 mars 2003. Les cinq associations constituantes sont l'Association belge des banques(créée en 1937) et des sociétés de bourse (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge des membres de la Bourse (ABMB) et l'Association belge de Leasing (ABL, auxquelles s'ajoutent quelques membres associés au statut particulier. Fin 2007, Febelfin et ses membres représentaient plus de 235 institutions financières en Belgique. Ils proposent ensemble plus de 100.000 emplois directs et plus de 100.000 emplois indirects.

L'union des forces de ces associations au sein d'une fédération les chapeautant est un fait unique dans l'Union européenne. Febelfin constitue le représentant par excellence du monde financier belge tant au plan national qu'international. Febelfin relève le défi de remplir un rôle important en tant que "shared voice" du secteur et conciliateur entre ses membres et différentes parties aux niveaux national et européen : décideurs politiques, autorités de contrôle, fédérations professionnelles et groupes d'intérêts.

La fédération suit les tendances et évolutions et aide ses membres à adopter la position qui convient. Avec eux, Febelfin oeuvre, par des communiqués et des prises de position, à défendre les valeurs du secteur : service au client, confiance et transparence, dynamisme et proactivité.